



DIPLÔME UNIVERSITAIRE



DIPLÔME UNIVERSITAIRE

Droit,  
action publique et  
innovation numérique



UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE



FACULTE DE DROIT,  
ÉCONOMIE ET  
ADMINISTRATION  
DE METZ



ensap FORMATION

[dea.univ-lorraine.fr](http://dea.univ-lorraine.fr)  
[www.ensapformation.com](http://www.ensapformation.com)



Diplôme Universitaire

# DROIT, ACTION PUBLIQUE ET INNOVATION NUMÉRIQUE

À l'heure de la société de l'information, l'Administration est confrontée à de multiples enjeux qui questionnent son fonctionnement traditionnel. Qu'il s'agisse d'intégrer l'intelligence artificielle dans le fonctionnement des services publics, de fonder la délivrance d'actes administratifs sur un algorithme numérique ou d'envisager la gouvernance des données à l'échelle d'un territoire, l'innovation s'empare de la mise en œuvre de l'action publique. Dans ce contexte, les principaux acteurs de l'action publique sont investis de nouvelles compétences les conduisant à concilier leurs expertises traditionnelles avec les nouvelles technologies.

Le DU « **Droit, action publique et innovation numérique** » permettra d'obtenir des connaissances et des outils nécessaires à la compréhension et la mise en œuvre de l'administration 2.0, par une approche des enjeux juridiques, techniques et économiques de la révolution numérique.

Il offre une formation **intégralement à distance** mêlant cours, séminaires et cours en visioconférence. Il couvre la mise à niveau des bases scientifiques nécessaires à la compréhension de l'innovation jusqu'à l'acquisition d'une expertise juridique de pointe sur des sujets éminemment contemporains.

Le DU ouvre à la poursuite d'un cursus universitaire en M1 Droit public.

## STRUCTURES VISÉES PAR LE DIPLÔME UNIVERSITAIRE

- Collectivités territoriales : mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics, conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics, chargé de développement local ...
- Cabinets et conseils juridiques spécialisés en droit public
- etc.

## DURÉE DE LA FORMATION

- 161 heures de cours
- Cours répartis sur 3 jours par mois, du mercredi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
- Calendrier prévisionnel (susceptible d'être modifié):
  - › 22-23-24 mai 2024
  - › 26-27-28 juin 2024
  - › 28-29-30 août 2024
  - › 25-26-27 septembre 2024
  - › 23-24-25 octobre 2024
  - › 20-21-22 novembre 2024
  - › 18-19-20 décembre 2024
  - › 22-23-24 janvier 2025

## MODALITÉS DE LA FORMATION

- Formation exclusivement à distance, mêlant cours, séminaires et cours en visioconférences
- L'approche choisie est celle d'une hybridation des disciplines par la proposition de cours d'initiation et d'expertise à l'innovation publique, et par la mise en perspective des connaissances au travers de retours d'expérience.

## LES OBJECTIFS DU DIPLÔME UNIVERSITAIRE

Le DU « Droit, action publique et innovation numérique » vise à **développer les capacités d'action et de transformation des juristes du secteur public** pour jouer un rôle d'interface, mais aussi à apporter aux autres fonctions supports du secteur public, aux élus ou aux collaborateurs privés de l'administration, un **socle de compétences** nécessaire à la compréhension de ces nouveaux enjeux

## COMPÉTENCES ACQUISES

- Maîtrise des **fondamentaux en matière de nouvelles technologies** (IA, data science, algorithmes...)
- Maîtrise du **cadre juridique de l'innovation dans le secteur public et de la digitalisation de l'action publique**
- Connaître les **enjeux et les acteurs de l'innovation publique**
- Connaître et appliquer le **cadre juridique relatif à la protection des données personnelles** et à l'ouverture des **données publiques** dans le secteur public
- Connaître et appliquer le **cadre juridique relatif à la cybersécurité dans les collectivités**
- **Piloter/mener un projet innovant** au sein du secteur public

## UN ACCOMPAGNEMENT DANS LA CONSTRUCTION DE VOTRE PROJET D'ÉTUDE ET PROFESSIONNEL

- **Des enseignements théoriques** : mise à niveau technique et juridique sur le fonctionnement d'une collectivité publique ; introduction au droit public numérique ; innovation dans le secteur public ; intelligence artificielle, villes numériques et maîtrise des données ; cybersécurité et innovations technologiques
- **De la préprofessionnalisation** : démarche intrapreneuriale au sein d'une collectivité

## RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

### Monsieur Philippe COSSALTER

Professeur titulaire de la chaire de droit public français de l'Université de la Sarre  
Co-directeur du Centre juridique franco-allemand

Membre de l'Institut de Recherches sur l'Évolution de la Nation et de l'État (IRENEE)

Il est notamment l'auteur de :

#### Ouvrages

Philippe Cossalter, Jacques Fournier de Laurière et Philippe Mazet, *Guide de la commande publique : marchés publics, concessions*, Editions Le Moniteur, 2023, 6e éd., Pratique du droit, 463 p.

#### Autres

Philippe Cossalter, « Le droit de la responsabilité administrative », conférence lors du colloque Collectivités territoriales et cybersécurité, Toulouse, décembre 2022.

### Monsieur Pierre TIFINE

Professeur de droit public à l'Université de Lorraine

Doyen de l'UFR droit, économie et administration de Metz

Membre de l'Institut de Recherches sur l'Évolution de la Nation et de l'État (IRENEE)

Responsable des formations suivantes :

- Master 1 Droit public
- Master 2 Droit des collectivités territoriales coopération transfrontière
- DU GACT (Gérer et administrer une collectivité territoriale)
- DU CAT (Cadre de l'administration territoriale)

Il est notamment l'auteur de :

#### Ouvrages

Pierre Tifine, *Droit administratif français*, Editions juridiques franco-allemandes, 2021, 6e éd., Revue générale du droit, 409 p.

#### Articles

Pierre Tifine, « Chronique du droit de l'administration numérique - décembre 2022 à juin 2023 », *La lettre juridique [Lexbase]*, N° 954, 2023,

Pierre Tifine, « Chronique de l'administration numérique - janvier/novembre 2022 », *Lexbase Hebdo - Edition publique*, 2023,

**L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE DU DIPLÔME UNIVERSITAIRE « DROIT, ACTION ET INNOVATION NUMÉRIQUE » EST COMPOSÉE D'UNIVERSITAIRES ET DE PROFESSIONNELS SPÉCIALISTES DU DOMAINE, DONT NOTAMMENT :**

**Monsieur Jean-Bernard AUBY**

Professeur émérite de droit public à Sciences Po Paris

**Monsieur Philippe COSSALTER**

Professeur de droit public à l'Université de la Sarre

**Monsieur Pierre TIFINE**

Professeur de droit public à l'Université de Lorraine

**Madame Nadine DANTONEL-COR**

Professeure de droit public à l'Université de Lorraine

**Monsieur Remi CAUCHOIS**

Responsable Données Personnelles et Sécurité chez Orange

**Monsieur Jean-Charles MANRIQUE**

Directeur général des services de Numérian (OPSN)

**Madame Céline FAIVRE**

Directrice de mission chez Semaphores

**Madame Schéhérazade ABBOUB**

Avocate associée du cabinet Parme Avocats

**Monsieur Christophe DELAISEMENT**

Avocat fondateur du cabinet DATALOI Avocat

**Monsieur Bernard CASSAR**

Co-responsable du DU Transformation numérique du droit de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**Madame Marine CHOQUIN**

Sous-directrice de l'incubateur de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

**Madame Anaïs PERSON**

Consultante éthique des données

## PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

	CM(h)	TD(h)
<b>UE 1</b>	<b>Remise à niveau technique et juridique : « Comment fonctionne techniquement et juridiquement une collectivité publique ? »</b>	
		<b>28h</b>
	Remise à niveau scientifique : « Comment fonctionne techniquement une collectivité ? »	14h
	Remise à niveau juridique : « Comment fonctionne juridiquement une collectivité ? »	14h
<b>UE 2</b>	<b>Introduction au droit public numérique</b>	
		<b>15h</b>
	Droit public numérique : aspects théoriques	5h
	Transformation de la fonction juridique dans le secteur public	5h
	Grands enjeux et acteurs de l'innovation dans le secteur public (transformation numérique, acteurs de l'écosystème de l'innovation publique et de la Legaltech dans le secteur public)	5h
<b>UE 3</b>	<b>Cadre juridique de l'administration électronique et de l'innovation dans le secteur public</b>	
		<b>36h</b>
	Innovation par les administrations : aspects juridiques et méthodologiques de l'e-administration	14h
	Innovation par les agents publics : aspects juridiques et méthodologiques (droit de propriété intellectuelle, panorama des méthodes d'organisation de l'innovation)	10h
	Innovation par les contrats publics : la commande publique innovante	9h
	Séminaire professionnel	3h



		CM(h)	TD(h)
<b>UE 4</b>	<b>Intelligence artificielle, villes numériques et maîtrise des données</b>	<b>39h</b>	
	Droit de la ville digitale	14h	
	Droit des données publiques et à caractère personnel	7h	
	Open data, maîtrise des données par la personne publique	5h	
	Gestion éthique des données	5h	
	Open data, maîtrise des données par la personne publique	5h	
	Séminaire professionnel	3h	
<b>UE 5</b>	<b>Cybersécurité et innovations technologiques</b>	<b>33h</b>	
	Droit et innovations informatiques : connaître les tenants et aboutissants des principales innovations du smart contract à la blockchain	10h	
	Droit et pratique de la cybersécurité	20h	
	Séminaire professionnel	3h	
<b>UE 6</b>	<b>Mémoire de recherche et démarche interpreneuriale</b>	<b>13h</b>	<b>3h</b>
	Méthodologie et rédaction du mémoire de recherche	3h	
	Accompagnement tutorat		3h
	Accompagnement d'une démarche d'intrapreneuriat par des acteurs de l'innovation territoriale	10h	

## LE DU ET APRÈS ?

### À l'université :

Les titulaires du DU « Droit, action publique et innovation numérique » peuvent par exemple s'orienter vers un **Master Droit public**, et choisir l'un des parcours suivants :

- Master Droit de l'urbanisme et de la construction
- Master Droit des collectivités territoriales et coopération transfrontalière

### En écoles professionnelles :

- **Les IEP (Instituts d'études politiques)** : porte d'entrée vers l'administration publique, action politique, affaires européennes, communication ou journalisme (admissions en 4ème année sur concours)
- **Les écoles régionales de formation des avocats** (être titulaire d'un Master 1 de Droit + réussite à l'examen d'entrée)
- **L'École Nationale de la Magistrature** (être titulaire d'un Master 1 + accès sur concours)
- **Les Ecoles de journalisme** (accès sur concours)
- **Les Ecoles de commerce** (accès sur concours)

### Autres possibilités (voire réorientation) :

- La préparation aux concours administratifs (Faculté de Droit, Economie et Administration de Metz)
- La préparation aux concours de l'enseignement (Master MEEF)

## CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ :

- Pour les titulaires d'une licence (BAC+3) en droit, en informatique ou un titre équivalent
- Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP), après étude du projet du candidat, qui justifiera 2 ans d'expérience professionnelle

## COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscription DU « Droit, action publique et innovation numérique » :

- **1ère étape** : renseignements et préinscription à l'adresse : [dea-du-numerique@univ-lorraine.fr](mailto:dea-du-numerique@univ-lorraine.fr)
- **2ème étape** : Une fois votre candidature acceptée, élaboration d'une convention de formation par le service de la formation continue de la Faculté de Droit, économie et administration de Metz

## COÛT DE LA FORMATION :

**Droits d'inscription** : 170 €

**Coût pédagogique** : 4 750 €

Tarif net en exonération de TVA, TVA non applicable, article 261.4.4° du CGI

## POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT :

- **DIF Elus** géré par la Caisse des Dépôts et Consignations. Les élus locaux peuvent acquérir un droit à formation d'un montant de 800 € maximum. La valeur des droits individuels à la formation acquis chaque année par les élus locaux est fixée à 400€ maximum. L'élu pourra être alimenté chaque année, à la date anniversaire de son mandat, dans la limite du montant global de 800€. Un élu local dispose d'un seul compte au titre de Mon compte élu,
- **Budget formation des élus** financé par leur collectivité,
- **Budget formation des agents territoriaux** financé par leur collectivité,
- **CPF (Compte personnel de formation)** pour les agents du secteur public, titulaires ou non géré par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr)
- **PDC (Plan de Développement des Compétences)** géré par l'employeur (ou un OPCO pour les entreprises de moins de 50 salariés), [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11267](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11267)
- **Financement par le Pôle Emploi**, [www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/demandeuremploi](http://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/demandeuremploi)
- **Financement personnel**
- Il est possible de mobiliser plusieurs financeurs pour la prise en charge totale de cette formation

**Faculté de  
Droit, Economie et Administration**

Ile du Saulcy  
57000 METZ

Contacts :

francois.lormant@univ-lorraine.fr  
03.72.74.75.50

cassandra.millet@univ-lorraine.fr  
03.72.74.75.86

**Retrouver toutes nos formations sur [u2l.fr/dea-formations](https://u2l.fr/dea-formations)**

- Licence Administration publique
- Master Droit de l'urbanisme et de la construction
- Master 2 Droit des collectivités territoriales et coopération transfrontalières
- DU GACT (Gérer et administrer des collectivités territoriales)
- DU CAT (Cadres de l'administration territoriale)
- Formation courte « Droit du développement économique local »
- etc.

[dea.univ-lorraine.fr](https://dea.univ-lorraine.fr)  
[www.ensapformation.com](https://www.ensapformation.com)